

- FICHE BONNE PRATIQUE -

**DESTINATION ROUTE MAJHOUL : LES PROFESSIONNELS S'ORGANISENT POUR UN ÉCOTOURISME OASIEN**

La province d'Errachidia se situe au sud-est du Maroc et de l'Atlas. Les oasis y sont le principal écosystème. Le tourisme représente environ 30% de l'activité économique locale après l'agriculture et le secteur minier. Cependant, le tourisme de masse ou mécanique constitue l'une des causes de la dégradation des écosystèmes de ce territoire. Face à la dégradation des écosystèmes oasiens, l'état marocain a créé le programme oasis Tafilalet (POT) sous la tutelle de la Direction de l'Aménagement du Territoire.

C'est dans ce contexte que des professionnels de l'hôtellerie, se sont organisés et impliqués dans le développement d'un écotourisme durable, processus qui a donné naissance à un GIE. Leur mobilisation a permis la création d'une offre touristique intitulée « route du Majhoul », destination touristique oasienne de qualité,

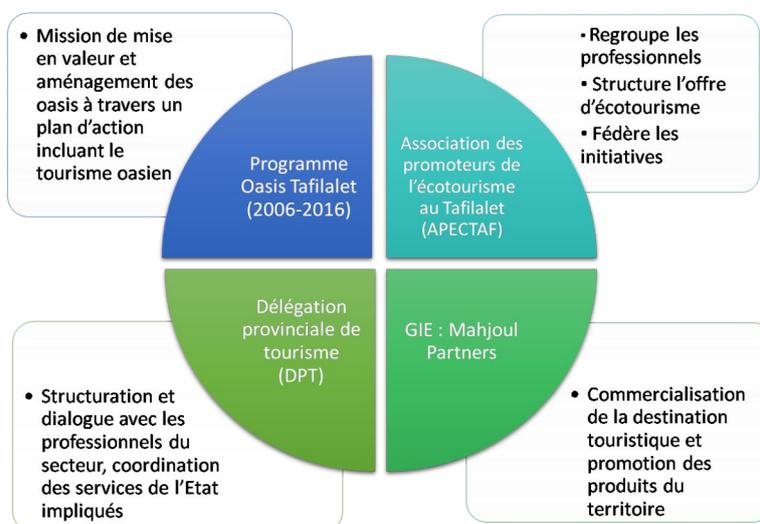
symbolisée dans son nom par la variété de dattes de qualité supérieure la Majhoul, cultivée dans cette région.

**OBJECTIF DE L'EXPÉRIENCE**

Contribuer au développement durable de l'oasis à travers la promotion d'une destination écotouristique.



**LES PRINCIPAUX ACTEURS DU PROJET**





## PHASE 1 : CRÉATION D'UN ITINÉRAIRE TOURISTIQUE QUI FÉDÈRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS

### ◆ Parole d'acteurs

« Au départ les gens venaient pour eux-mêmes. Ensuite ils ont compris l'intérêt d'être solidaires et qu'ils étaient complémentaires ».

En 2009, l'association des promoteurs de l'écotourisme au Tafilalet (APECTAF) est créée avec l'appui de la délégation provinciale du tourisme et du programme POT.

Cette association regroupe 18 professionnels du secteur de l'hôtellerie et permet d'organiser les acteurs afin de contribuer à l'émergence d'une dynamique écotouristique et de bénéficier du soutien du programme POT. Dans une démarche concertée, le programme a permis :

1. De requalifier les auberges avec la mise à niveau architecturale de quelques établissements touristiques ou encore l'aménagement de sites touristiques comme « Tasbalbate » à Ksar Khorbate
2. De former les acteurs (accueil, gestion environnementale, notion de label comme clef verte...) pour favoriser l'organisation du produit « Route Majhoul ».

L'élément fédérateur de ces professionnels a été la réalisation d'une

charte à laquelle adhèrent l'ensemble des acteurs autour d'une vision partagée de l'écotourisme.

L'itinéraire Route Majhoul est structuré autour de 9 établissements qui sont complémentaires et solidaires. Ce sont de petites structures à taille humaine articulant offre touristique et préservation de l'environnement.

« Moi, je n'ai pas de chambre. J'envoie les touristes vers mon voisin ».

Le besoin d'enrichir l'offre s'est alors fait sentir.

« En dehors du tourisme de masse, il y a une clientèle qui veut découvrir et comprendre l'humain, les savoir-faire locaux et la culture ».

La destination touristique est un milieu vivant à comprendre.

## PHASE 2 : ORGANISATION ET MUTUALISATION DES RESSOURCES AUTOUR DU TERROIR : UN TOURISME INTÉGRÉ, DANS UNE DÉMARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'offre hôtelière étant fonctionnelle, l'idée est venue de créer une offre qui permette de découvrir l'humain et les savoirs faire locaux, conformément à la charte dont le premier principe est d'encourager les coopératives des produits du terroir et les accompagner dans leur démarche qualité. L'émergence d'un Réseau des Producteurs et des Professionnels de l'écotourisme (RESPECT) a permis la constitution d'une véritable offre touristique locale en faisant le lien entre les ressources et les acteurs du territoire. Par exemple, en plus de la promotion des produits du



terroir, la visite du travail des coopératives, des ateliers d'artisans a enrichi l'offre. C'est dans ce cadre, que des conventions ont été signées entre l'APECTAF et les coopératives pour la valorisation et la commercialisation des produits via par exemple des souks équitables, une offre culinaire

gastronomique, des points de vente dans les auberges. L'adhésion à la charte et sa signature étant préalable a toute forme de partenariat. De même une charte des voyageurs a été réalisée pour promouvoir les valeurs de l'écotourisme oasien.

## Parole d'acteurs ◆

« On n'est pas un chemin, on est une destination »

## OFFRES DE LA DESTINATION ROUTE DU MAJHOUL

Patrimoine, sites naturels & loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Circuits panoramiques, archéologiques, patrimoniaux</li> <li>• Circuits pédestres, Trek, circuits sportifs</li> </ul>
Culture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Festivals, Moussems, Souk ruraux, viiste des producteurs, coopératives</li> <li>• Artisanat, produits du terroir, gastronomie</li> </ul>
Hébergements, promotion du terroir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 structures écotouristiques, jalonnent la route du Majhoul</li> <li>• Boutiques de produits du terroir, centre d'orientation touristique</li> </ul>

L'offre étant constituée, le besoin de commercialisation est devenu impérieux. Il s'agit d'augmenter le flux des visiteurs et limiter le flux d'un tourisme de passage et de loisirs menaçant l'écosystème, au profit d'un tourisme avec des séjours de plus longue durée. Le nouvel aéroport est une opportunité pour ce faire.

### PHASE 3 : COMMERCIALISATION DE LA DESTINATION : CRÉATION DU GIE

En 2016 dans le souci de commercialiser une offre touristique de qualité et comme l'APECTAF est une structure à but non lucratif, le GIE a été créé dans une démarche participative. La définition des critères d'adhésion et les règles de fonctionnement ont été établis de manière concertée avec l'appui d'un consultant. Trois structures seulement sur les 9 ont satisfait ces critères. Cependant, les autres continuent d'être appuyées pour satisfaire ces critères et intégrer le GIE.

Le GIE est mandaté par l'APECTAF pour déposer et enregistrer la marque « Route MAJHOUL » auprès de l'OMPIC. Ils obtiennent la marque en 2017 et sont inclus dans la destination « Atlas et Vallées » qui fait partie des 9 destinations nationales reconnues par le ministère du tourisme. De ce fait, le GIE participe aux évènements nationaux et

internationaux organisés par le ministère du tourisme Marocain pour faire la promotion de la destination Route du Majhoul.

Le GIE contribue non seulement à la promotion de l'offre, à l'information et l'orientation touristique, mais également à la sensibilisation pour adhésion au GIE. Par exemple, un des membres de GIE héberge à Errachidia, le centre d'accueil et d'orientation touristique et une boutique des produits de terroir.

Il existe aujourd'hui une offre touristique de qualité, territorialisée, diversifiée et complémentaire. La création du GIE est un des résultats concrets de cette démarche. Cette offre est promue par le Ministère du tourisme Marocain.

Au-delà de ces résultats, il existe dorénavant un cadre qui réunit les professionnels du domaine œuvrant pour le développement et la sauvegarde de l'écosystème oasien. Il a permis aux acteurs de renforcer leur prise de conscience, leur cohésion, leur engagement en faveur de l'écotourisme (Label clef verte, équipement en énergies renouvelables) et de démontrer que le tourisme peut être une voie de développement durable des systèmes oasiens.

## Parole d'acteurs ◆

« J'aime mon pays, j'aime mon territoire mais je ne peux le préserver tout seul »





## ◆ Contacts

- Président de l'APECTAF: Moha Mouhti  
0661609243
- Président du GIE :  
ZaidLahraoui  
0661099284

## ◆ En savoir plus :

- [routedumajhoul.com](http://routedumajhoul.com)  
/Les\_Partaires.php

## LIMITES ET RISQUES DE L'EXPÉRIENCE

Le programme POT a été un soutien important pendant 10 ans. La fin de ce programme et le changement d'interlocuteurs institutionnels correspond à une phase de battement qui freine le développement et la commercialisation de la destination Route du Majhoul ainsi que la mise à niveau des opérateurs pour qui le coût des investissements en matière d'équipements constitue un frein.

Le choix d'un GIE à capital permet d'envisager l'autonomie à long terme et la contribution aux besoins identifiés pour la commercialisation de la destination au profit de tous. Cependant, le GIE est encore jeune et doit faire ses preuves dans la vente de la destination. Il doit pouvoir démontrer sa valeur ajoutée pour favoriser l'adhésion de nouveaux membres. Un temps de maturation est nécessaire pour intégrer les membres de l'APECTAF qui le souhaitent et éviter un développement à deux vitesses avec un leadership trop fort du GIE. Pour ce faire, il convient de s'assurer que les critères d'adhésion au GIE soient en adéquation avec le contexte et la réalité des structures.

## PERSPECTIVES

Le GIE a un certain nombre d'idées qui ne demandent qu'à être concrétisées, pour la commercialisation (mettre en place un plan de communication), poursuivre la démarche qualité (être associé avec d'autres expériences et destinations, obtenir le label « Excellence de destination ») et à plus long terme, évaluer les impacts sur l'emploi local et

l'environnement pour poursuivre le plaidoyer de sauvegarde des systèmes oasiens.

Les clés de la réussite et leçons tirées de cette expérience :

- Associer étroitement les autorités publiques au-delà de la durée des projets
- La sauvegarde des milieux oasiens, ne concerne pas seulement les associations de la société civile. Intégrer les secteurs professionnels dynamiques est un gage de succès comme les professionnels du tourisme, dans notre cas.
- Maintenir la dynamique collective et nourrir l'esprit de solidarité sur la durée même si les efforts sont importants et les retombées financières à long terme
- Inclure un travail de sensibilisation et enseigner aux générations futures les bonnes pratiques de gestion durable des systèmes oasiens.
- L'élaboration d'une charte et le partage d'une vision sont les éléments fédérateurs de base

**L'initiative de l'APECTAF nous rappelle que le développement d'un territoire ne peut pas se faire tout seul mais de manière collective dans une volonté de complémentarité. La charte est le ciment de cette solidarité.**



Rédaction : Soukaina Allaoui,  
Lahcen Kabiri, Ahmed Jaakou  
(AOFEP)  
Coordination : Jean-Baptiste  
Cheneval (CARI)  
Mise en page : Géraldine  
Allemand et Estelle De Marco  
(CARI)  
Production et copyright  
CARI 2018